



*House of Hope*  
*La Maison de l'Espérance*

## **Qui nous sommes**

### **Historique et mandat**

La Maison de l'Espérance (House of Hope) est un organisme sans but lucratif auquel le Service correctionnel du Canada (SCC) confie le mandat de procurer des services liés aux programmes résidentiels et communautaires à des contrevenants incarcérés au fédéral qui bénéficient d'une libération conditionnelle.

La Maison de l'Espérance a été fondée en 1974 par Yvon Leblanc, un contrevenant rétabli qui avait constaté le besoin croissant d'un soutien aux contrevenants au cours de leur réinsertion dans la communauté. Il croyait que le soutien et le traitement dispensés au cours du processus de réintégration allaient réduire le taux de récidive et favoriser des communautés sécuritaires.

Depuis sa création, la Maison de l'Espérance a servi les intérêts de la communauté en général et de nos clients en offrant à ces derniers des services appropriés qui les aident à réussir la transition entre un établissement correctionnel et la communauté. Le but premier de l'organisme est de renforcer la motivation de nos clients à la réintégration responsable et prosociale, exempte de toute activité criminelle, au sein de la communauté en général.

### **Services expérimentés et diversifiés**

La Maison de l'Espérance est depuis longtemps un fournisseur de services fiable pour le Service correctionnel du Canada en matière de réinsertion de contrevenants dans la communauté.

L'organisme a servi avec succès des populations diverses depuis maintenant 43 ans, tant à son emplacement résidentiel sur la rue Gilmour qu'à travers ses programmes à l'externe adaptés au type d'infraction, à la culture, au niveau de risque, à l'âge et à la santé physique et mentale.

La réussite de la Maison de l'Espérance repose sur des pratiques fondées sur des données probantes et une équipe de personnel qualifié. Tout le personnel fournissant des services de première ligne aux clients est tenu d'avoir un diplôme ou un grade d'études postsecondaires dans un domaine comme la criminologie, la psychologie ou le travail social, ou un programme à

l'intention des travailleurs correctionnels, ainsi qu'un minimum de deux ans d'expérience comparable de gestion des cas, des connaissances sur les ressources communautaires et des compétences en évaluation critique des risques.

Au fil des ans, les programmes et la formation du personnel de la Maison de l'Espérance ont suivi l'évolution de la population carcérale grâce à la surveillance en continu de notre population et l'adaptation à des interventions fondées sur des données probantes. Par exemple, la Maison de l'Espérance élabore actuellement des programmes axés sur les traumatismes, la thérapie cognitivo-comportementale (TCC) basée sur la pleine conscience pour prévenir la rechute, et le soutien intensif à la réintégration sociale en cas de besoins en santé mentale.

En plus de notre personnel qualifié, la Maison de l'Espérance est régie par un conseil d'administration constitué de bénévoles expérimentés en services correctionnels et communautaires. Le conseil assure la surveillance de la gouvernance et guide la gestion financière et politique de la Maison de l'Espérance tout en représentant la communauté en général.

### **Résultats de la transition et de la réintégration**

La Maison de l'Espérance a obtenu de très bons résultats dans la transition de contrevenants entre un établissement correctionnel et la communauté, et a démontré un impact positif sur la récidive. Sur une période de six ans entre le 1<sup>er</sup> avril 2009 et le 31 mars 2015, 92,5 % de 460 clients ont réussi leur réintégration dans la communauté. La Maison de l'Espérance a également effectué un examen de tous les clients entre le 1<sup>er</sup> avril 2004 et le 31 mars 2017 afin d'évaluer le nombre de clients ayant récidivé et ayant été condamnés pour une nouvelle infraction à une loi fédérale. L'analyse a montré que 1,4 % des 765 clients ont récidivé en commettant une infraction à une loi fédérale, alors que d'autres avaient manqué à une condition de leur mise en liberté.

La Maison de l'Espérance est fière de cette réussite démontrée et entend continuer de veiller à la sécurité de ses voisins au centre-ville et à la réinsertion réussie de nos clients dans la collectivité.